

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1202 Fondements disciplinaires et didactiques : français 1.			
Ancien Code	PEDE1B22FRCS2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/ EDB1220		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Benoit WAUTELET (wauteteletb@helha.be) HELHa Campus Mons Anne-Catherine CANARD (canardac@helha.be) Marie-Françoise DESCHAMPS (deschamps@helha.be) HELHa Gosselies Brigitte BRION (brionb@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Bénédicte NORTIER (nortierb@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Porte d'entrée dans la didactique de la langue française à l'école primaire, cette UE initie la constitution d'une boîte à outils de dispositifs reconnus pour leur pertinence et leur efficacité.

Ces dispositifs seront analysés à la lumière des théories relatives à la didactique du savoir lire et du savoir écouter, notamment en amenant les étudiants à réfléchir sur la question de leur transposition en classe.

Ce module vise à outiller les étudiant.e.s pour enseigner la langue française dans les classes primaires.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant.e démontrera une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage et des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

L'étudiant.e démontrera des connaissances approfondies relatives à la littérature jeunesse et aux dispositifs didactiques de compréhension en lecture et à l'écoute. Il/elle sera en outre capable d'identifier et d'expliquer les principes et concepts didactiques en analysant un ou plusieurs dispositif(s) et d'intégrer ces dispositifs dans un contexte professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B22FRCS2A Fondements disciplinaires et didactiques : français 1.2 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B22FRCS2A Fondements disciplinaires et didactiques : français 1.2 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Un "MOOC" devra être suivi en autonomie par les étudiants qui garderont des traces de leur apprentissage. Les contenus dispensés lors de la participation à ce MOOC font partie intégrante de la matière prévue pour cette UE. Ce MOOC n'est pas la propriété de la HELHa mais il est disponible gratuitement sur une plateforme en ligne. En aucun cas les étudiants ne doivent payer pour obtenir l'attestation de réussite. L'UE est évaluée par les enseignants responsables de l'UE sur base des contenus présents dans ce MOOC et sur d'autres contenus liés aux acquis d'apprentissage visés.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Fondements disciplinaires et didactiques : français 1.2			
Ancien Code	22_PED1B22FRCS2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEDB1221		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bénédicte NORTIER (nortierb@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Porte d'entrée dans la didactique de la langue française à l'école primaire, cette UE initie la constitution d'une boîte à outils de dispositifs reconnus pour leur pertinence et leur efficacité.

Ces dispositifs seront analysés à la lumière des théories relatives à la didactique du savoir lire et du savoir écouter, notamment en amenant les étudiants à réfléchir sur la question de leur transposition en classe.

Ce module vise à outiller les étudiant.e.s pour enseigner la langue française dans les classes primaires.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'UE, l'étudiant.e démontrera une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage et des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

L'étudiant.e démontrera des connaissances approfondies relatives à la littérature jeunesse et aux dispositifs didactiques de compréhension en lecture et à l'écoute. Il/elle sera en outre capable d'identifier et d'expliquer les principes et concepts didactiques en analysant un ou plusieurs dispositif(s) et d'intégrer ces dispositifs dans un contexte professionnel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Savoirs et savoir faire relatifs à la littérature de jeunesse ;

- Didactique du savoir lire : principes et dispositifs (lectures interactives, quart d'heure lecture, cercles de lecture, ateliers de lecture ...)

- Didactique du savoir écouter.

L'enseignant s'octroie le droit d'ajouter et/ou supprimer des concepts en fonction des besoins et des opportunités.

Démarches d'apprentissage

a. En présentiel: mise en œuvre et/ou analyse de dispositifs didactiques pour en dégager les principaux concepts

théoriques.

b. En autonomie: constitution d'un portfolio de lecture.

Un travail complémentaire régulier à domicile est attendu de l'étudiant en plus des heures en présentiel, en préparation de certaines séances et/ou en prolongement d'autres.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignante (réponses aux questions, exercices supplémentaires ...)

Sources et références

- Adam, J.-M. (2011). *Les textes : Types et prototypes*. Paris : Colin.
- Bianco, M. (2010). *La compréhension des textes : peut-on l'apprendre et l'enseigner ?* In M. Crahay & M. Dutrevis (Eds.), *Psychologie des apprentissages scolaires* (pp. 229-256). Bruxelles: De Boeck.
- Bianco, M. (2016). Pourquoi un enseignement explicite de la compréhension en lecture? in *Conférence de consensus Lire Apprendre Comprendre*. En ligne : <https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2018/04/04-Bianco.pdf>
- Calkins, L. (2021). *L'atelier de lecture, fondements et pratiques*. Montréal: Chenelière éducation.
- Colognesi, S. (2015). *Ca s'écoute!* Namur: Erasme.
- Colognesi, S. ; Gagnon, R. *Éditorial - Évaluer les performances orales des élèves : de l'importance des outils pour le faire*. In: *Évaluer. Journal international de Recherche en Éducation et Formation*, Vol. 8, no.2, p. 1-4 (2022). doi:10.48782/e-jiref-8-2-1.
- Colognesi, S. ; Hanin, V. *Quelles pratiques efficaces pour enseigner l'oral ? Expérimentations dans 8 classes du primaire et suivi de 16 futurs enseignants*. In: *Recherches*, Vol. 73, p. 35-54 (2020).
- Dumais, C. et Soucy, E. (2020). *Des documents de référence pour l'enseignement et l'évaluation d'objets de l'oral au primaire québécois*. Revue hybride de l'éducation, 4(4), 24-55.
- Gagnon-Roberge, S. (2016). *Propager le plaisir de lire chez les élèves*. Montréal: Chenelière éducation.
- Gagnon-Roberge, S. (2018). *Conjuguer lecture et plaisir*. Bruxelles : Erasme.
- Giasson, J. (2017). *Les textes littéraires à l'école*. Bruxelles : De Boeck.
- Lafontaine, A., Terwagne, S. et Vanhulle, S. (2001). *Les cercles de lecture. Interagir pour développer ensemble des compétences de lecteur*. Bruxelles: De Boeck.
- Nadon, Y. (2002). *Lire et écrire en première année ... et pour le reste de sa vie*. Montréal: Chenelière éducation.
- Poslaniec, C. (2009). *Pratiques de littérature jeunesse à l'école : Comment élaborer des activités concrètes ?* Paris : Hachette éducation.
- Serravallo, J., Forget, P. (2018) *Le grand livre des stratégies de lecture*. Montréal: Chenelière éducation.
- Soucy, E. et Dumais, C. (2022). *Lorsque changer ses pratiques en enseignement de l'oral remet en question sa façon d'évaluer : portrait de deux enseignantes du primaire*. *Évaluer. Journal international de recherche en éducation et formation* (É-JIREF), 8(2), 89-109.
- Vanderlinden, S. (2021). *Tout sur la littérature jeunesse*. Paris : Gallimard.
- Vassart, C. ; Blondeau, B. ; Colognesi, S. *Dans les coulisses de l'évaluation de l'oral par les pairs au primaire*. In: *Éducation et Francophonie : revue d'éducation des communautés francophones canadiennes*, Vol. 50, no. 1, p. 1-21 (2022). doi:10.7202/1088549ar.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et supports en ligne

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen oral où l'étudiant doit montrer sa maîtrise des contenus enseignés (les présenter, les expliquer, les synthétiser dans un langage adéquat).

Une partie de l'examen oral repose sur un travail écrit préalable (un portfolio dont les consignes sont précisées dans un document écrit remis aux étudiants et disponible sur ConnectED) remis le dernier jour de cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).